

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-001

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSC Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**COMPTE DE GESTION 2014**

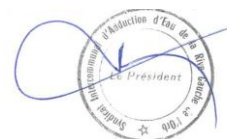
Monsieur le Président expose le compte de gestion qui doit être voté préalablement au compte administratif.

Le receveur a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures 2014.

**Après avoir constaté que toutes les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées, les membres du comité syndical, à l'UNANIMITE, approuvent le compte de gestion 2014 dressé par Monsieur HERNANDEZ Albert, receveur municipal (Perception de Murviel-lès-Béziers).**

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-002

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSCH Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

**Après avoir examiné les documents budgétaires présentés sous la présidence de Geneviève JALBY, et hors la présence de Monsieur le Président, les membres du comité syndical, à l'UNANIMITE, approuvent le compte administratif 2014 qui se résume ainsi :**

**Section exploitation :**

DEPENSES :	206 947.94 €
RECETTES :	340 837.66 €
<b>Résultat d'exécution :</b>	<b>+ 133 889,72 €</b>
Report de l'exercice 2013 :	+ 48 833.52 €

**Section investissement :**

DEPENSES :	343 396.78 €
RECETTES :	345 132.14 €
<b>Résultat d'exécution :</b>	<b>+ 1 735.36 €</b>
Report de l'exercice 2013 :	+ 554 158.05 €

<b>SOLDE D'EXECUTION :</b>	<b>+ 738 616.65 €</b>
----------------------------	-----------------------

**RESTES A REALISER à reporter en 2015 :**

DEPENSES :	389 609.00 €
RECETTES :	67 043.00 €

<b>RESULTAT CUMULE :</b>	<b>+ 416 050.65 €</b>
--------------------------	-----------------------

Pour Extrait conforme.

Le Président  
Charles HEY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-003

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSC Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOLS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**AFFECTATION DES RESULTATS 2014**

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif 2014, adopté précédemment, présente un **solde positif en section d'exploitation de 182 723.24 €** et un solde positif en section d'investissement de 555 893.41 €.

Pour la section d'investissement, en tenant compte du solde des restes à réaliser de 322 566 €, cela porte le résultat cumulé en un solde positif de 416 050.65 €. Il n'y a donc pas de besoin de financement pour cette section.

Le résultat de la section d'exploitation peut donc être affecté librement.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'UNANIMITE, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 de la façon suivante :**

**Section d'exploitation** –Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté : **0 €**

**Section d'investissement** - Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : **182 723 €**

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-004

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSC Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**BUDGET PRIMITIF 2015**

Monsieur le Président demande au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2015 et la reprise des restes à réaliser de l'année N-1 qui viennent d'être proposés.

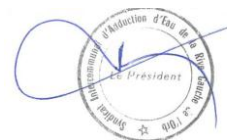
**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'UNANIMITE, approuve le budget primitif 2015 arrêté comme suit :**

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	292 761.00	Dépenses	4 277 033.00
Recettes	292 761.00	Recettes	4 277 033.00

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-005

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSC Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**FORAGE DE LACAN SUD 2014 : Acquisition de terrain appartenant à Madame SARDINOUX**

Monsieur le Président expose qu'après négociations, Madame SARDINOUX Eveline, accepte de céder au Syndicat la parcelle de terrain nécessaire au futur forage de Lacan (4 501 m<sup>2</sup>) au prix de 5 000 €.

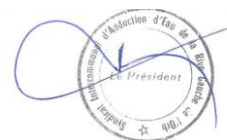
Ce montant est supérieur à la valeur vénale estimée par France Domaine mais cette valeur ne prenait pas en compte les ressources générées par l'exploitation du futur forage.

Madame SARDINOUX a signé les documents d'arpentage, concernant la division de sa parcelle cadastrée B 1313, réalisés par le Cabinet ROQUE pour la somme de 650 €.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'UNANIMITE, approuve l'acquisition de terrain au prix de 5 000 €**  
**Le dossier sera transmis à Mme CONGNARD DA SILVA, Notaire à Magalas, pour la rédaction et la publication de l'acte. Monsieur le Président est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.**  
**Les dépenses seront imputées en section d'investissement à l'opération 9067.**

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
Séance du 23 FEVRIER 2015**

**Date de convocation : 17/02/2015**

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de présents : 13**

**Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSCH Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE

**RESERVOIRS de CABREROLLES et FAUGERES : Acquisitions foncières**

Monsieur le Président expose que :

- par délibération en date du 27 janvier 2015, le conseil municipal de Faugères a approuvé la cession au syndicat, à l'euro symbolique, de la parcelle cadastrée section E n° 33 d'une superficie de 310 m2 sur laquelle est situé le réservoir de Pouxsec.

- par délibération en date du 10 février 2015, le conseil municipal de Cabrerolles, a approuvé la cession au syndicat, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain de 647 m2 issue de la division de la parcelle cadastrée section C n° 393.

Le document d'arpentage a été réalisé par le Cabinet ROQUE pour la somme de 585 €.

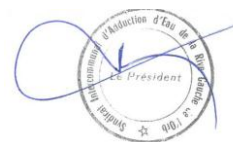
**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'UNANIMITE, approuve ces acquisitions à titre gratuit.**

**Les dossiers seront transmis à Me CONGNARD DA SILVA, Notaire à Magalas, pour la rédaction et la publication des actes. Monsieur le Président est autorisé à signer tous les documents relatifs à ces acquisitions.**

**Les frais relatifs à ces actes seront imputés en section de fonctionnement.**

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION****D'EAU de la RIVE GAUCHE de l'ORB**

Secrétariat : Mairie de Laurens - 34480

N° 2015-007

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 23 FEVRIER 2015****Date de convocation : 17/02/2015****Nombre de délégués en exercice : 14****Nombre de présents : 13****Nombre de pouvoirs : 0**

L'an deux mil quinze, le 23 février à 17H30, les membres du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la Rive Gauche de l'Orb, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie de Laurens - Salle des associations, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Charles HEY, Président.

**Etaient Présents :**

Commune d'AUTIGNAC :	MARCHI Jean-Claude et BOSC Alain
Commune de CABREROLLES :	VILLANEUVA Emmanuel (arrivée à 18h30)
Commune de CAUSSINIOJOULS :	ROQUE Thierry et CHABBERT Jacques
Commune de FAUGERES :	BOUCHE Philippe et GALTIER Daniel
Commune de LAURENS :	ANGLADE François et JALBY Geneviève
Commune de MAGALAS :	HEY Charles et GONZALEZ René
Commune de ST NAZAIRE DE LADAREZ :	MORERA Pierre et COURVILLE Dany

**Etai(en)t absent(s) :**

Commune de CABREROLLES :	COSTE Christian
--------------------------	-----------------

**Secrétaire de séance :** François ANGLADE**STATION DE TRAITEMENT****Missions de Contrôle Technique et de Coordination Sécurité et Protection Santé.**

Monsieur le Président demande à Monsieur LE si le dossier de consultation des entreprises est prêt pour les travaux de la station de traitement.

Monsieur LE dit qu'il a réalisé un planning prévisionnel et explique qu'une première consultation a été réalisée pour les missions de Contrôle Technique et de Coordination Sécurité et Protection Santé.

Après analyse des offres, il propose que le syndicat se prononce, en semaine 10, sur le choix des prestataires.

Les contrôleurs disposeront de 15 jours pour analyser le D.C.E. Travaux et valider les choix techniques en terme de solidité et en terme de sécurité dans l'exploitation future de l'ouvrage.

Des architectes ont été également consultés pour l'élaboration du dossier de permis de construire (plans, croquis, insertion paysagère). L'architecte devra donner son avis sur les façades.

Après finalisation du dossier, la procédure de consultation des entreprises pourra être lancée semaine 13 (fin mars) avec un délai de remise des offres fixée à 1 mois.

Une période de négociation étant prévue, le choix des entreprises devrait être arrêté fin mai.

Les travaux pourraient commencer fin août. Ils n'auront pas d'incidence sur la distribution de l'eau.

Si le planning est respecté, la station sera terminée fin mai 2016 et opérationnelle au début de l'été.

**Monsieur le Président propose d'arrêter la date du 2 mars, à 14H30, pour réunir la commission d'appel d'offres. Celle-ci choisira les offres les plus adaptées pour les missions Contrôle Technique et Coordination Sécurité et Protection Santé.**

**Le dossier de consultation des entreprises pour les travaux sera approuvé lors de la prochaine réunion.**

**Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'UNANIMITE, approuve ces propositions.**

*Pour Extrait conforme.*

Le Président  
Charles HEY

